INVESTIR AU CAMEROUN

Mai 2020 / N° 97

GRANDS CHANTIERS - AGRICULTURE - ENERGIE - MINES - INDUSTRIE - SERVICES - FINANCE

Routes, barrages, fibre optique, marchés…

Les grands chantiers camerounais de l'intégration

« L'Afrique centrale est confrontée à d'énormes défis » (BAD)

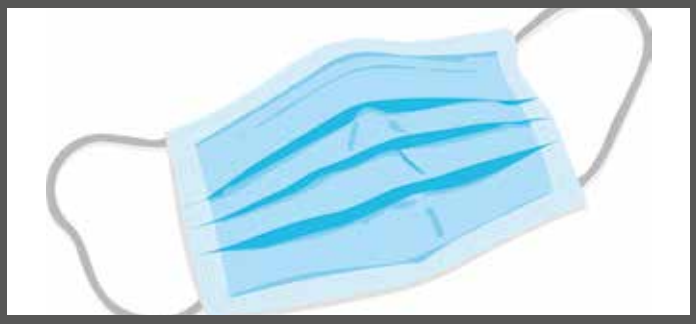

Cicam : une seconde chance inespérée

GRATUIT – NE PEUT ÊTRE VENDU

INVESTIRAU CAMEROUN .COM

Retrouvez chaque jour
l'actualité économique du Cameroun

Compatible tablettes et smartphones

Yasmine Bahri-Domon,
directrice de la publication

L'intégration, c'est maintenant ou jamais.

Alors que le continent africain commençait à peine à se remettre des conséquences de la crise financière de 2008 qui avait brisé son cycle de croissance de plusieurs décennies, voilà cette crise sanitaire mondiale qui plonge le monde entier dans une terrible récession.

Si, pour ce qui concerne l'épidémie, l'Afrique semble nettement moins touchée que les autres continents, elle n'en subira pas moins les conséquences économiques. Les investissements privés vont dimimuer, le commerce mondial ne va repartir que lentement, les cours des matières premières vont rester en berne pendant de longs mois, voire de longues années. Les pays asiatiques exportateurs de denrées alimentaires préfèreront conserver des stocks et réduire leurs exportations.

Dans ce contexte, il est grand temps pour l'Afrique de mettre plein cap sur l'intégration. Pour moins dépendre des chocs extérieurs. Pour mettre en œuvre une stratégie continentale de production agricole. Pour booster le commerce intra-africain. Pour profiter des mille et unes opportunités de croissance qu'offre le numérique. Pour créer un puissant marché financier africain.

L'avenir de nos pays réside en notre capacité commune et consensuelle à nous attaquer aux grands défis structurels de transformation et d'émergence des économies», affirme, dans ce magazine, Solomane Koné, DG du bureau Afrique Centrale de la BAD. C'est précisément le chemin que prend le Cameroun en déployant son réseau routier vers les pays voisins, en partageant avec le Congo un ambitieux projet de barrage hydroélectique, en prenant toute sa part dans l'interconnexion de la sous région par fibre optique, en étendant jusqu'au Tchad son réseau de chemin de fer, en bâtissant des ports secs et des marchés frontaliers ou encore en initiant une université inter-Etats.

La crise Covid 19 vient douloureusement nous le rappeler : seule l'intégration offrira à l'Afrique la stabilité et la sécurité nécessaire à son développement.

AU SOMMAIRE

DOSSIER

08 • Le Cameroun sur le chemin de l'intégration africaine

09 • La livraison des 322 km de la route reliant le Cameroun au Congo projetée à la fin d'année 2020

10 • En 2019, le Cameroun a déployé 105 km de fibre optique supplémentaires, pour l'interconnexion avec la RCA et le Congo

11 • Une route de 443 km entre le Cameroun et le Nigeria, pour booster le commerce avec le pays le plus peuplé d'Afrique

12 • Extension du chemin de fer camerounais vers le Tchad : les études de faisabilité attendues depuis 3 ans

LEADER DU MOIS

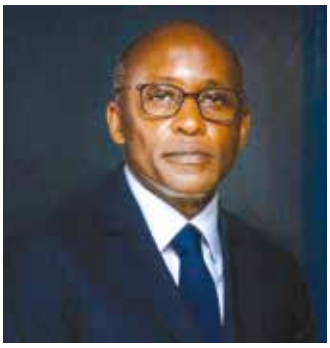

34 • Le Camerounais Éric Valéry Zoa prend les rênes de la filiale locale du groupe Banque Atlantique

INTERVIEW

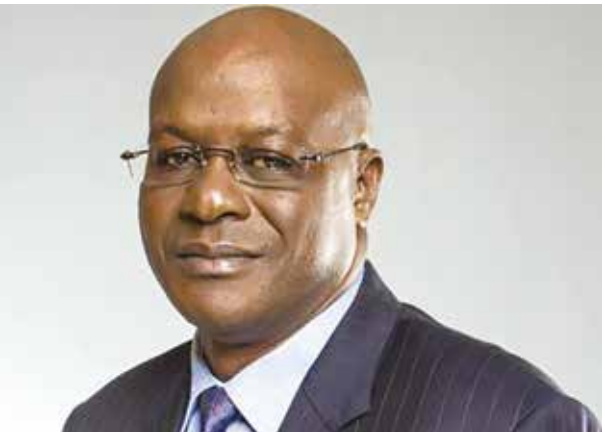

13 • Solomane Koné : «Au-delà de la pandémie, l'Afrique centrale est confrontée à d'énormes défis auxquels nous devons faire face»

INVESTIR AU CAMEROUN

Editeur
Stratline Limited

Directrice de la publication
Yasmine BAHRI-DOMON

Rédaction
Brice R. Mbodiam, Sylvain Andzongo, Idriss Linge, Muriel EDJO.

Opérateur
Médiamania Sàrl
www.mediamania.pro
Maquette : **Jérémie FLAUX,**
Corrections : **Souha TOURE**

Régie publicitaire
regiepub@investiraucameroun.com
Au Cameroun
Albert MASSIMB, almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 694 66 94 59

Impression
Rotimpres, Aiguaviva, Espagne

Bureau - Distribution Cameroun
Albert MASSIMB, almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 694 66 94 59

Gratuit – Ne peut être vendu

info@investiraucameroun.com - www.investiraucameroun.com

L'ACTUALITÉ EN BRÈVES

GESTION PUBLIQUE ..... P 19-24
FINANCE ..... P 25-26
AGRICULTURE ..... P 27-28
ENERGIE ..... P 29
INDUSTRIE ..... P 30
TRANSPORTS ..... P 31
TIC & TELECOM ..... P 32
SERVICES ..... P 33

COVID-19 : SUR LE DÉCLIN, LA CICAM TENTE DE SE RELEVER GRÂCE À LA PRODUCTION DE 15 MILLIONS DE MASQUES EN TISSUS PAR MOIS

Ce 13 avril 2020, entre en vigueur sur l'ensemble du territoire camerounais, la mesure gouvernementale imposant à toute la population le port du masque dans les lieux publics, en signe de prévention contre le Coronavirus. C'est également ce jour que la Cotonnière industrielle du Cameroun (Cicam), unique unité industrielle opérant dans le textile dans la zone Cemac (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad), entend mettre sur le marché sa première cargaison de masques stérilisés en tissus.

En effet, a-t-on pu apprendre le 8 avril 2020, au cours d'une visite des installations de la Cicam par le ministre camerounais de l'Industrie, Dodo Ndocké, cette unité industrielle publique a réuni autour d'elle toute la filière textile locale, pour relever un défi : produire chaque mois 15 millions de masques stérilisés en tissus, pour protéger les Camerounais contre le Coronavirus.

Avec un rythme de production initial de 5000 pièces par jour, la Cicam, qui vient de réceptionner un important lot d'équipements dans le cadre de son contrat-plan de 13,2 milliards de FCFA avec l'État du Cameroun, veut ainsi saisir l'opportunité qu'offre la crise du Coronavirus pour se relever d'un début d'année 2020 difficile.

En effet, en raison de difficultés de plusieurs ordres, cette unité industrielle n'a pas pu réaliser ses prévisions de production du pagne dédié à la célébration de la Journée internationale de la femme (JIF), le 8 mars 2020. Cet évènement est pourtant majeur dans le carnet de commandes de l'entreprise.

Au demeurant, les difficultés de la Cicam ne remontent pas au premier trimestre 2020. Fleuron de l'industrie du textile au Cameroun et en Afrique centrale, au départ, la Cicam a progressivement piqué du nez, au point de ne contrôler qu'à peine 5% du marché local du textile de nos jours. La faute aux tissus importés de la Chine (88% du marché selon les officiels) et des pays de l'Afrique de l'Ouest (6%), qui inondent le marché camerounais, avec des prix très compétitifs.

Dans ce contexte de concurrence parfois déloyale (beaucoup de produits du textile proviennent de la contrebande), l'entreprise publique Cicam a affiché un résultat net déficitaire de 3,9 milliards de FCFA au 31 décembre 2018, apprend-on officiellement. Au cours de la même période, ses capitaux propres ont été négatifs de 1,7 milliard de FCFA, tandis que sa trésorerie était déficitaire de plus de 2 milliards de FCFA.

Brice R. Mbodiam

58 milliards FCFA

L'on en sait désormais un peu plus sur les moyens financiers qu'entend injecter le gouvernement camerounais dans son plan de riposte sanitaire à la pandémie du Covid-19. S'exprimant le 16 avril 2020 devant les députés à l'Assemblée nationale, le ministre de la Santé publique, Malachie Manaouda, a révélé que ce plan est estimé à 58 milliards de FCFA.

Cette enveloppe permet, à la fois, de déployer tout le dispositif de sensibilisation et de prévention actuellement visible dans le pays, de soigner gratuitement les personnes infectées, mettre en place des hôpitaux de campagne, acquérir des kits de dépistage, des respirateurs et tous les autres accessoires rentrant dans la prise en charge des malades...

17%

Au 31 décembre 2019, un peu plus de 8,5 millions de tonnes de marchandises ont été traitées sur les deux terminaux du port en eau profonde de Kribi, dans la région du Sud du Cameroun. Selon les statistiques du Port autonome de Kribi (PAK), l'entreprise publique qui gère cette plateforme portuaire, cette performance a progressé de 17% par rapport aux 7 millions de tonnes de marchandises traitées en 2018.

À en croire la même source, ce dynamisme des activités sur la place portuaire de Kribi a boosté les recettes dans la circonscription douanière du Sud en 2019. Dans le détail, apprend-on, sur le port, les douaniers ont collecté plus de 24 milliards de FCFA de recettes en 2019, contre seulement 9,7 milliards de FCFA en 2018.

200 000 litres

Sous la conduite de l'ambassadeur de France au Cameroun, Christophe Guilhou, quatre entreprises françaises en activité dans le pays viennent de remettre au Premier ministre camerounais, une cargaison de 20 000 litres de gels hydroalcooliques, dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus.

Il s'agit notamment du groupe brassicole SABC, de l'opérateur pétrolier Total, du groupe CFAO, et du leader du marché camerounais du sucre, Sosucam, filiale du groupe Somdiaa. L'ambassadeur de France a également annoncé la contribution prochaine de ces entreprises françaises au Fonds de solidarité pour la lutte contre le Coronavirus, mis en place par le chef de l'État avec une dotation initiale d'un milliard de FCFA.

6 millions

Afin d'étendre leurs plantations ou de créer de nouvelles exploitations, les producteurs de cacao au Cameroun recevront de l'État, au cours de l'année 2020 courante, une cargaison de 6 millions de plants de cacaoyers, annonce le ministère de l'Agriculture et du Développement rural. En fonction de la variété, ces plants entreront en production après une période allant de 18 à 36 mois.

Pour rappel, l'un des principaux obstacles à l'augmentation significative de la production cacaoyère au Cameroun depuis des années est le vieillissement des plantations, réalité qui impacte considérablement les rendements.

LE CAMEROUN SUR LE CHEMIN DE L'INTÉGRATION AFRICAINE

Depuis les indépendances, l'intégration de l'Afrique est une quête permanente. En dépit des avancées notables telles que le passeport de l'Union africaine, ou encore le récent traité portant instauration de la zone de libre-échange continentale africaine, le vœu de voir une Afrique complètement intégrée tarde à se concrétiser. De l'avis de nombreux experts, l'un des principaux obstacles à cette intégration régionale est l'absence des infrastructures.
Par exemple, si en Afrique de l'Ouest il est possible de partir du Bénin au Togo ou au Nigeria en voiture, en Afrique centrale, partir du Cameroun pour le Congo n'est guère aisé. Pourtant, ce pays voisin partage une longue frontière avec le Cameroun dans la localité de Moloundou, dans la région forestière de l'Est. Par voie aérienne, il n'est pas rare qu'un Camerounais désirant se rendre au Gabon (Afrique centrale) soit obligé de transiter par Lomé (Afrique de l'Ouest), ou carrément par Addis-Abeba (Afrique de l'Est), la capitale éthiopienne.
Conscients de ces limites dans le domaine des infrastructures, qui sont pourtant le nœud gordien de l'intégration africaine, de nombreux pays ou regroupements communautaires du continent, avec le concours des partenaires financiers, ont initié depuis des années des projets dits intégrateurs. Au Cameroun, ces projets sont de plusieurs ordres. Ils touchent des secteurs aussi variés que l'énergie (électricité notamment), le chemin de fer, les télécommunications, les routes et autres ouvrages d'art.
Nombre de ces projets sont évoqués depuis plusieurs années, sans le moindre début de concrétisation. D'autres sont en cours de finalisation ou alors en phase de lancement. Mais, en dépit de leur niveau de réalisation, ces projets intégrateurs ont au moins la particularité de continuer à bercer le rêve d'un continent intégré, si cher à de nombreux Africains d'hier et d'aujourd'hui.
Dans ce dossier, nous vous convions à une revue des chantiers en cours au Cameroun, pays résolument lancé sur le chemin de l'intégration africaine.

Brice R. Mbodiam

La livraison des 322 km de la route reliant le Cameroun au Congo projetée à la fin d'année 2020

Le ministre des Travaux publics, Emmanuel Nganou Djoumessi, a séjourné dans la région du Sud début mars 2020. Selon une note d'information produite par ses services, ce voyage en région visait à *« examiner les chronogrammes d'achèvement des travaux de construction de toutes les sections de la transfrontalière Sangmelima-Ouesso, côté Cameroun »*. En effet, alors que le président de la République du Congo, Denis Sassou Nguesso, a inauguré le 6 mars 2020 la route Sembé-Souanké-frontière Cameroun, dernier tronçon de la partie congolaise de la transfrontalière Sangmélima-Ouesso ; le Cameroun, lui, peine à boucler ses 322 kilomètres. Sur les cinq lots du projet, seule la section Djoum-Mintom (98 km) est achevée.
« L'achèvement des quatre autres lots est prévu en novembre 2020 », informe le ministère des Travaux public. Il s'agit des sections routières Sangmelima-Bikoula (65 km), Bikoula-Djoum (38 km), Mintom-Lélé (67,50 km) et Lélé-Ntam-Mbalam (53 km). Pour s'assurer de la bonne qualité des travaux et surtout du respect des délais, le gouvernement camerounais a même, au mois d'avril 2020, mis en demeure l'entreprise Arab Contractors, qui s'active sur le tronçon de 38 km entre Bikoula et Djoum.
Le projet de construction de la transfrontalière Sangmélima-Ouesso consiste au bitumage d'environ 700 km de route reliant ces deux villes camerounaise et congolaise, dans le but de faciliter les échanges entre le Cameroun et le Congo. Les financements ont été mobilisés par les deux États avec l'appui de la Banque africaine de développement, la Banque islamique de développement, la Banque arabe pour le développement économique en Afrique, le Fonds saoudien de développement et le Fonds Koweitien.

Cameroun-Congo : un partenariat public-privé pour construire le barrage transfrontalier de Chollet (600 MW)

La session du comité inter-États du projet d'aménagement hydroélectrique de Chollet (600 MW), sur le fleuve Dja, s'est tenue le 12 mai 2017 à Yaoundé. Au cours de cette rencontre, le Cameroun et le Congo ont convenu de recruter par appels d'offres un partenaire, en vue du développement du projet en mode partenariat public privé (PPP). D'autant plus que l'ouvrage hydroélectrique coûtera entre 354 et 670 milliards de FCFA, selon l'option d'aménagement qui sera mise en place par l'entreprise chinoise Sinohydro.
Il a été aussi décidé d'achever l'élaboration d'un manuel de procédures du projet et d'inviter les États à débloquer leurs contributions en faveur de la direction du projet. Déjà, en janvier 2017, le Cameroun avait alloué à ce projet un montant de 1,09 milliard de FCFA au titre des exercices 2015, 2016 et 2017. Le Congo, lui, a contribué à hauteur de 950 millions de FCFA au titre de l'exercice 2017. Soit un total de 2,04 milliards de FCFA disponibles. Le budget au titre de l'année 2017 a été arrêté à 1,9 milliard de FCFA.
S'agissant du recrutement des experts, le Comité, après avoir pris acte du recrutement des experts camerounais, a instruit le directeur du projet de continuer la même opération côté congolais. Au terme des travaux, les parties ont réaffirmé leur intérêt à faire du projet d'aménagement hydroélectrique de Chollet, la fondation de l'interconnexion électrique entre les deux Etats et, éventuellement, avec d'autres pays voisins (un projet d'interconnexion électrique entre le Cameroun et le Tchad est en gestation, NDLR) dans le cadre des accords du Pool énergétique de l'Afrique centrale (Peac).

En 2019, le Cameroun a déployé 105 km de fibre optique supplémentaires, pour l'interconnexion avec la RCA et le Congo

Au cours de l'année 2019, le projet Central Africa Backbone (CAB), financé par la Banque africaine de développement (BAD), a permis au Cameroun de déployer 105 kilomètres de fibre optique supplémentaires, dans le cadre de l'interconnexion transfrontalière, apprend-on dans un document officiel du ministère des Postes et Télécommunications.
Bien que ledit document ne précise pas les pays voisins visés par cette interconnexion, l'on se souvient que le 30 décembre 2019, au cours de la 8e session du comité national de pilotage du projet CAB, le Congo et la République centrafricaine avaient été clairement cités comme pays bénéficiaires de cette interconnexion avec le Cameroun.
Pour rappel, le projet CAB vise à mettre en œuvre un réseau des télécommunications haut débit à fibre optique en Afrique centrale. Articulé en une composante régionale et en des composantes nationales, ce projet a démarré au Cameroun en 2016, mais n'a atteint sa vitesse de croisière qu'en 2018, et particulièrement en 2019, avec la réalisation des travaux d'interconnexion susmentionnés. Arrivé à échéance le 31 décembre 2019, ce projet devrait être prorogé jusqu'en 2021, suite à une demande formulée par le gouvernement camerounais auprès du bailleur de fonds (BAD). *« Le plan de passation des marchés pour la période 2020-2021, soumis le 30 septembre 2019, a obtenu l'avis favorable de cette institution (BAD, NDLR) le 26 décembre 2019 »*, révèle Minette Libom Li Likeng, la ministre des Postes et Télécoms du Cameroun.

Une route de 443 km entre le Cameroun et le Nigeria, pour booster le commerce avec le pays le plus peuplé d'Afrique

À l'issue de la 6e commission mixte de coopération entre le Nigeria et le Cameroun, qui s'est achevée le 11 avril 2014 à Yaoundé, Nuruddeen Mohammed et Pierre Moukoko Mbonjo, alors respectivement ministre délégué aux Affaires étrangères du gouvernement nigérian et ministre des Relations extérieures de la République du Cameroun, ont paraphé une série d'accords de coopération dont un accord commercial formel devant désormais régir les échanges entre les deux pays.
Cet accord est survenu au moment où les autorités des deux pays s'apprêtaient à mettre en service la route Bamenda (Cameroun)-Enugu (Nigeria), longue de 443 km, dont 203 km en territoire camerounais. Outre les contributions des deux pays, ce projet routier a été financé par la BAD (128 milliards FCFA), la banque mondiale (12 milliards FCFA) et l'Agence japonaise pour le développement (18 milliards FCFA).
Depuis sa mise en service effective, cette infrastructure routière permet de booster les échanges déjà très dynamiques entre le Cameroun et le Nigeria, grand marché de plus de 180 millions de consommateurs.
Selon les statistiques de la direction des affaires économiques (DAE) du ministère des Finances, en 2012, le Nigeria a été la destination de 3,5% des exportations formelles du Cameroun, loin derrière la Chine, qui a accueilli 15% des exportations du pays.
Cependant, révèle le même rapport, le pays le plus peuplé d'Afrique est demeuré le plus grand fournisseur du Cameroun, puisqu'il a été la provenance de 22,6 et 17,8 % des importations du Cameroun, respectivement en 2011 et 2012. Bien loin devant la France (12,8 et 11,8%) et la Chine (10,8 et 10,4%). Ces statistiques sont probablement plus importantes, compte tenu de ce que, révèlent diverses sources officielles dans les deux pays, le Nigeria et le Cameroun partagent une longue tradition commerciale de contrebande de grande ampleur, du fait d'une frontière de 1400 km très peu contrôlée, et par conséquent extrêmement poreuse.

Cinq marchés frontaliers pour décupler les échanges avec le Nigeria, la RCA, le Gabon et la Guinée Équatoriale

En 2015, le gouvernement camerounais a lancé un appel d'offres pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction de certains marchés frontaliers. Il s'agit des marchés de Fotokol, localité de l'Extrême-Nord frontalière au Nigeria, d'Ekok, localité du Sud-Ouest également frontalière au Nigeria, et de Garoua Boulaï, située dans la région de l'Est du Cameroun et frontalière à la République centrafricaine.
Depuis leur mise en service il y a quelques années, ces trois marchés sont venus s'ajouter à ceux d'Abang-Minko et de Kyé-Ossi. Tous deux situés dans la région du Sud du Cameroun, ils sont les principaux lieux des échanges commerciaux avec les commerçants gabonais et équatoguinéens.
D'autres projets du même type devraient suivre dans les prochaines années, apprend-on de bonnes sources. Il s'agira pour le gouvernement de capitaliser la position géographique du Cameroun par rapport au Nigeria, première économie en Afrique, des six pays de la Cemac et des 10 pays de la CEEAC, qui représentent cumulativement un marché de plus de 300 millions de consommateurs.

D'un coût de 74 milliards de FCFA, la construction d'un pont de 620 mètres entre le Cameroun et le Tchad lancée

En compagnie du Premier ministre camerounais, Joseph Dion Ngute, le chef de l'État tchadien, Idriss Deby Itno, a procédé le 27 février 2020 à Bongor au Tchad, au lancement officiel des travaux de construction d'un pont reliant cette ville tchadienne à celle de Yagoua, dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun.
Long de 620 mètres, cette infrastructure permettra de booster les échanges entre le Cameroun et le Tchad. Construit sur le fleuve Logone, le pont Yagoua-Bongor est la 2e infrastructure de ce type qui sera construite entre les deux pays, après le pont Nguéli, qui relie les villes de Kousseri au Cameroun et Ndjamena au Tchad.
Cet ouvrage coûtera 74 milliards de FCFA. Il est financé par un prêt de la Banque africaine de développement (BAD) et par l'Union européenne (UE). Ces crédits seront supportés par les États du Cameroun (58%) et du Tchad (42%). Les travaux qui dureront 36 mois ont été confiés au consortium Razel Cameroun-Razel Fayat-Sotcocog.
En plus du pont proprement dit, souligne la BAD, le projet intègre la construction des voies d'accès de 14,2 km, réparties en 7,4 km du côté tchadien, et 6,8 km du côté camerounais ; ainsi que des aménagements connexes constitués essentiellement des infrastructures socio-économiques (postes frontaliers, dispositif de signalisation…). Ce qui porte le coût global du projet à environ 92 milliards de FCFA.

Extension du chemin de fer camerounais vers le Tchad : les études de faisabilité attendues depuis 3 ans

Les études de faisabilité du projet d'extension du chemin de fer camerounais à Ndjamena (Tchad), à partir du terminal ferroviaire de Ngaoundéré, capitale régionale de l'Adamaoua, sont visiblement dans l'impasse. Pourtant, le 24 octobre 2019 à Yaoundé, au cours de la 32e session du Comité interministériel des infrastructures ferroviaires (Comifer), le ministre des Transports, Jean Ernest Ngallé Bibehé, indiquait que la phase de sélection des consultants pour la réalisation de ces études tire vers sa fin.
De bonnes sources, le déclenchement du processus de recrutement des consultants susmentionnés relève davantage d'un mécanisme d'anticipation, en attendant que des obstacles érigés sur le chemin de la réalisation de ce projet intégrateur soient levés. En effet, le démarrage des études de faisabilité de ce projet est attendu depuis 3 ans.
En effet, apprend-on de sources bien informées, après l'approbation du financement (environ 4 milliards de FCFA) des études de ce projet par la Banque africaine de développement (BAD), en 2017, les ministères de l'Économie et des Transports ont préparé un dossier qui a été défendu devant le Comité national de la dette publique (CNDP), avant d'être transmis à la présidence de la République.
Depuis lors, apprend-on, le décret d'habilitation attendu pour autoriser le gouvernement à signer cet accord de prêt avec la BAD n'en est pas ressorti. Pourtant, côté tchadien, tout est fin prêt pour décaisser l'argent de la BAD. Ces lenteurs ont conduit le Tchad, qui ne s'est pas pour autant détourné du projet, à explorer des alternatives, notamment au Soudan et en Afrique de l'Ouest.

Solomane Koné

« AU-DELÀ DE LA PANDÉMIE, L'AFRIQUE CENTRALE EST CONFRONTÉE À D'ÉNORMES DÉFIS AUXQUELS NOUS DEVONS FAIRE FACE »

Dans cette interview exclusive, le nouveau directeur général du bureau Afrique centrale de la Banque africaine de développement (BAD) analyse l'impact du coronavirus dans cette partie du continent, en général, et dans la zone Cemac (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad), en particulier. Il fait également des projections pour la sous-région.

Entretien avec Sylvain Andzongo

Investir au Cameroun : Quelle est l'ampleur du choc lié à l'apparition de la pandémie de Covid-19 en Afrique centrale, en général, et dans la zone Cemac, en particulier ?

Solomane Koné : Le Covid-19 est une pandémie qui affecte toutes les économies du monde sans discrimination, avec bien sûr un impact négatif plus marqué sur les économies les plus fragiles. Celles-ci paient un lourd tribut. C'est le cas de la plupart des pays du continent. Les pays d'Afrique centrale, notamment ceux qui font face à des situations de fragilité sociale, économique et sécuritaire, sont davantage touchés. Le Fonds monétaire international (FMI) prévoit une récession économique d'une ampleur phénoménale. Les pays d'Afrique centrale pour lesquels l'incidence de la pandémie de Covid-19 sera très négative sont ceux de la zone Cemac, exportateurs nets de pétrole. Car, les cours mondiaux de l'or noir sont actuellement inférieurs aux prix de référence retenus dans leurs budgets respectifs.

La BAD a identifié au moins cinq principaux domaines d'impact de la pandémie sur les pays africains. Il s'agit de la baisse des cours des matières premières et leurs effets induits sur les exportations et le commerce international des pays de la région.

Il y a aussi la baisse des flux touristiques, en raison des restrictions de voyage et des annulations d'héberge-

ments et de services hôteliers. Nous notons aussi la baisse des investissements directs étrangers et la chute des flux sur les marchés financiers, ainsi que l'impact sur les budgets dédiés à la santé et à l'éducation. Ces secteurs n'étaient d'ailleurs pas les mieux lotis, même si des efforts avaient été réalisés dans le cadre des différents programmes de réforme. Au-delà de ces appréciations qualitatives, qui restent pour l'instant et pour la plupart optimistes et spéculatives, la BAD est actuellement à pied d'œuvre pour déterminer des projections chiffrées de l'impact de cette crise sanitaire sur les économies des pays du continent. Les efforts de la Cemac nous donnent une idée des estimations de l'ampleur de l'incidence quantitative de cette pandémie, en termes de perte de taux de croissance, de détérioration des finances publiques (dégradation du solde budgétaire) et du commerce extérieur (dégradation du solde courant).
Au niveau du secteur réel, les économies de la région devraient enregistrer une baisse de leur taux de croissance. En effet, les perspectives de croissance à moyen terme en Afrique centrale, avant la pandémie du Coronavirus, étaient favorables. Ainsi, selon les projections initiales de la BAD, les taux de croissance pré-Covid-19 du PIB réel devaient s'établir en 2020 à 3,4 % pour la zone Cemac, et à 3,5 % pour toute la région Afrique centrale, c'est-à-dire la zone Cemac plus la République démocratique du Congo. Mais, ces perspectives pourraient être plus sombres avec l'avènement de cette pandémie. Pour vous donner une idée, les nouvelles projections de la Cemac indiquent que le taux de croissance de la zone s'établirait, dans une hypothèse optimiste de maîtrise de la situation à court terme, à -1,6% en 2020, soit une baisse de 4,9% comparativement aux projections initiales pré-Covid-19 de 3,3%. Pour la RDC, la Banque mondiale anticipe une baisse de 2,8% par rapport à ses projections initiales pré-Covid-19, pour s'établir à 0,4% en 2020. Cette perte de croissance pourrait être causée par un recul de la production, compte tenu de la baisse des prix des matières premières, notamment le pétrole, dont la région est exportatrice nette.

IC : Concrètement, comment va se traduire ce marasme économique sur l'économie ?
SK : La région pourrait enregistrer des faillites d'entreprises et des pertes d'emplois. Le ciblage des mesures gouvernementales pour ce segment doit faire l'objet d'une attention particulière. Au niveau des prix, un double effet pourrait se produire, dont la résultante dépendra du niveau de perturbation des chaînes d'approvisionnement, non seulement sur le plan international, mais également au niveau national. Il s'agit notamment du recul des tensions inflationnistes en relation avec la contraction de la demande intérieure et d'une exacerbation de ces tensions si les approvisionnements en biens et services ne sont pas convenablement assurés.
Au niveau des finances publiques, les soldes budgétaires devraient connaître une détérioration significative. Les projections pré-Covid-19 prévoyaient en 2020 un excédent budgétaire en Afrique centrale de l'ordre de 0,5% du PIB, pour toute la région, et de 0,9% pour la zone Cemac. Les projections post-Covid-19 de la Cemac indiquent que le solde budgétaire global de la zone se creuserait plutôt de 7,5% du PIB pour s'établir à -6,6% du PIB. Cette détérioration des finances publiques résulterait à la fois de la baisse des recettes budgétaires (consécutivement à la baisse des cours des matières premières et de la baisse de l'assiette fiscale fondée sur l'activité économique en pleine contraction significative), ainsi que d'une augmentation relative des dépenses publiques (compte tenu notamment de l'augmentation potentielle des dépenses liées aux systèmes de santé et de soutien aux secteurs les plus touchés par la pandémie).
Concernant le secteur extérieur, le solde courant de la région devrait sans surprise se détériorer davantage. Les projections initiales de la BAD avaient prévu, pour 2020, un solde courant déficitaire de 2,8% du PIB pour l'Afrique centrale, et de 2% pour la Cemac. La révision de ces projections après l'avènement du Covid-19 indique que le déficit du solde courant se creuserait davantage de 8,6% pour s'établir à 10,3% du PIB, en lien avec la détérioration des termes de l'échange, la baisse des exportations et une possible progression des importations. Ainsi, le creusement du déficit courant pourrait se traduire par une forte baisse des réserves de change. Par ailleurs, la diminution des recettes d'exportation et budgétaires pourrait impacter la capacité des pays à honorer le service de la dette extérieure, d'où la pertinence des propositions de certains gouvernements du G20 et d'institutions multilatérales en faveur des rééchelonnements et des remises de dettes.

IC : La BAD prévoit-elle un plan de soutien aux pays de la Cemac et de l'Afrique centrale ? Si tel est le cas, comment sera-t-il mis en œuvre ?
SK : La réponse à cette question est oui, sans aucune ambigüité. Non seulement la Banque a prévu un plan de soutien aux pays de la région, mais aussi aux 54 pays membres régionaux du continent. Nous avons une responsabilité et une solidarité à l'égard de nos pays membres régio-

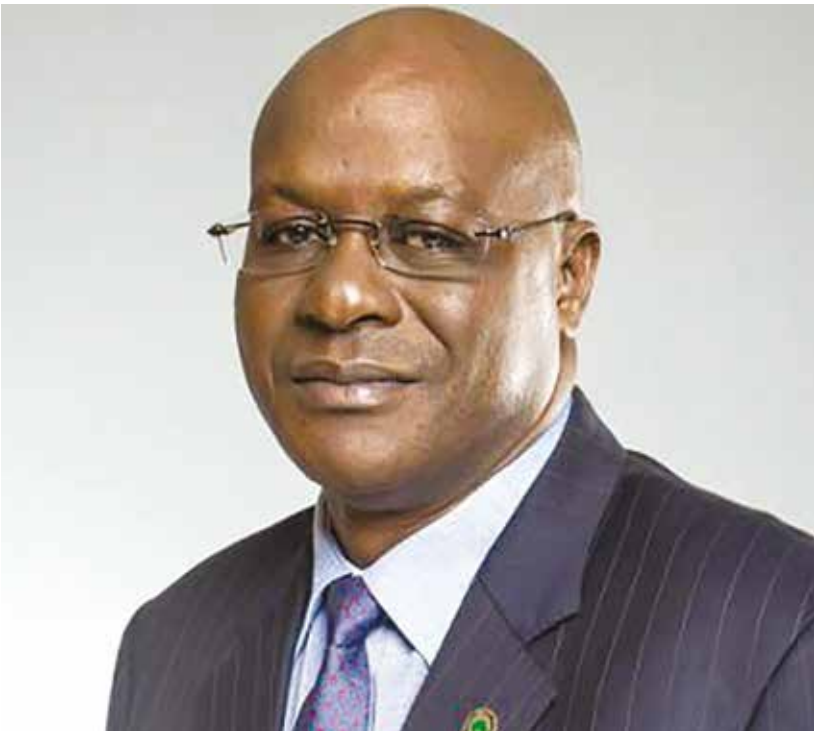

« …les principales recommandations de politique économique en Afrique centrale dans le court et moyen terme devraient donc consister à prendre des mesures sanitaires et économiques appropriées en vue de contenir les effets de la pandémie de coronavirus sur les pays »

naux (PMR), que nous devons assumer et nous allons le faire.
La Banque vient tout juste de lancer un nouvel instrument de financement pour permettre aux 54 PMR de faire face à la pandémie de coronavirus, appelé Facilité de réponse rapide au Covid-19 (CRF). Il s'agit d'un fonds doté d'environ 10 milliards de dollars américains destinés non seulement aux États, mais aussi au secteur privé. Ce fonds, en coordination avec les initiatives des pays et des autres partenaires techniques et financiers, devra permettre de contenir l'impact économique et social de la pandémie de Covid-19 sur les populations africaines. Elle permet de fournir aux PMR des liquidités pour subvenir à leurs besoins financiers urgents et immédiats et maintenir les services gouvernementaux essentiels dans ces circonstances que nous savons extrêmement fragiles et défavorables.
Ce fonds devrait permettre à la Banque d'apporter un soutien aux économies africaines à trois niveaux : aider les pays à stabiliser leur situation macroéconomique par des appuis budgétaires à décaissements rapides ; soutenir le secteur privé, en particulier les PME et accélérer l'exécution des projets d'investissement en cours, à fort impact social dans des domaines tels que l'agriculture, l'eau et le secteur privé.
Pour ce qui concerne le cas spécifique de la région opérationnelle Afrique centrale de la BAD, qui couvre les 6 pays de la Cemac et la RDC, la Banque met dans l'immédiat à la disposition de la région, un don d'environ 11 millions de dollars dans le cadre d'un projet régional d'urgence pour appuyer les différents plans de riposte régionaux et nationaux, pour contrer le Covid-19 en Afrique centrale et aussi aider l'organisation de coordination des endémies en Afrique centrale (Oceac) dans ses efforts de coordination au niveau de la Cemac.

IC : La politique de la Banque sera-t-elle modifiée dans la zone du fait de la pandémie ? Si tel est le cas, de quelle façon ?
SK : La politique de la Banque reste toujours guidée par ses cinq priorités opérationnelles dénommées « Top 5 » ou « High 5 », à savoir : « Éclairer l'Afrique », « Nourrir l'Afrique », « Industrialiser l'Afrique », « Intégrer l'Afrique » et « Améliorer les conditions de vie des Africains ». Et bien entendu, dans un pays ou une région donnée, ces priorités sont alignées sur les priorités stratégiques du pays ou de la région en question, à travers les documents de stratégie pays et régional.
L'avènement du Covid-19 a modifié l'ordre des priorités dans tous les pays du monde, y compris ceux de l'Afrique centrale. Dans l'immédiat, nous devons faire face à l'urgence dans la solidarité, la responsabilité mutuelle et la transparence. Faire face à la pandémie en cours et lui opposer une réponse appropriée est devenue la priorité principale.
Il est donc tout à fait normal que la Banque s'adapte pour mieux soutenir les économies des pays qu'elle couvre. Ainsi, face à ce choc exogène et à ses effets, la Banque se doit de réagir vigoureusement et rapidement afin d'apporter une réponse appropriée et à temps opportun. À cet égard, la Banque a décidé d'aller beaucoup plus vite dans la préparation et la mise en œuvre de ses opérations retenues dans le cadre de cette pandémie. C'est ainsi qu'elle a revu ses procédures d'approbation

en les ramenant a quelques jours seulement.
Le programme de travail de la BAD a ainsi connu des modifications importantes pour s'adapter aux nouvelles priorités des États dans la situation d'urgence, tout en ne perdant pas de vue les contraintes structurelles qui restent d'actualité, mais que nous devons réexaminer avec les différents gouvernements et autres partenaires techniques et financiers. En de pareilles circonstances, la flexibilité doit être de mise tout en restant efficace. Les effets du Covid-19 sur l'emploi, les finances publiques, les réserves de change et le secteur privé sont déjà importants et pourraient s'amplifier si la pandémie n'est pas contenue très rapidement. Le dialogue que la Banque mène avec chacun des États devrait aboutir à orienter vers des secteurs devenus prioritaires, non seulement les nouvelles ressources qui seront mises à disposition par la Banque, mais aussi les ressources existantes sur des projets qui sont en cours.
Parallèlement, les échanges avec les autres partenaires au développement se poursuivent, afin d'apporter une réponse coordonnée et efficace à la crise sanitaire et à ses conséquences économiques, sociales et financières.

IC : Y a-t-il une sorte de Plan Marshall prévu pour l'Afrique, pour la zone Cemac ?
SK : Dans le cadre de la riposte contre la pandémie de Covid-19, la Banque interviendra rapidement avec un fonds de 10 milliards de dollars. Le Plan Marshall, longtemps sollicité à juste titre pour le continent, reste d'actualité.
Au-delà de la pandémie, l'Afrique centrale est confrontée à d'énormes défis auxquels nous devons faire face. La question n'est donc pas tant d'avoir un Plan Marshall, sans une stratégie claire, mais d'être informé des défis et faiblesses de la région, en vue de prendre des initiatives idoines. En effet, les perspectives à moyen terme de la région pourraient être négativement touchées par des facteurs externes et internes.
Au niveau externe, le ralentissement de la croissance mondiale anticipée pour 2020 et 2021, et en particulier celle de la Chine, un partenaire majeur de la région, premier épicentre de l'épidémie de Coronavirus, devrait s'accompagner d'une réduction des investissements en Afrique centrale et d'une diminution des exportations de la région, réduisant ainsi la vigueur de la croissance. Au niveau interne, l'insécurité et l'instabilité politique dans certains pays pourraient continuer de nuire à la croissance économique dans la région, et rendre plus difficile la gestion de la pandémie du Coronavirus et post-Covid-19.
Les problèmes de gouvernance économique et la détérioration du climat des affaires constituent aussi des enjeux de taille. La résorption des déséquilibres et le maintien de la stabilité des cadres macroéconomiques devraient être de rigueur, afin de pallier les dérapages budgétaires et les crises d'endettement de la région. En outre, la dépendance de la région aux ressources naturelles continue de constituer un important facteur de fragilité des économies. Il y a nécessité d'engager des efforts de transformation structurelle et de diversification des économies, afin d'assurer une meilleure résilience aux chocs. L'insuffisance, le mauvais état et le manque d'infrastructures (transport, eau, électricité, TIC, etc.) pour soutenir et accompagner l'activité de production constituent un frein à la transformation structurelle. Sans s'attarder sur les questions de fiscalité qui restent réelles, le déficit infrastructurel ne fournit pas aux entreprises les conditions idoines de leur croissance et de leur compétitivité, et entraîne une augmentation du coût des facteurs de production. Le partenariat public-privé devrait être envisagé, étant donné la faiblesse des ressources publiques face à l'ampleur des besoins. En outre, la persistance d'épidémies dans certaines zones, les effets du changement climatique et des autres perturbations écologiques ont une incidence négative sur la production de la région. Enfin, l'un des défis majeurs de l'Afrique centrale reste la faiblesse du capital humain. Cette crise du Covid-19 doit nous donner une opportunité réelle pour nous attaquer aux questions structurelles liées aux systèmes de santé, d'éducation et de protection sociale.
En somme, les principales recommandations de politique économique en Afrique centrale dans le court et moyen terme devraient donc consister à prendre des mesures sanitaires et économiques appropriées en vue de contenir les effets de la pandémie de coronavirus sur les pays. Il s'agira aussi de consolider la paix, la sécurité et la stabilité et renforcer la gouvernance économique en poursuivant les efforts d'assainissement du cadre macroéconomique et du climat des affaires et promouvoir la diversification économique. Il faudrait aussi investir dans les infrastructures, améliorer la mobilisation des ressources intérieures, juguler les effets du changement climatique, développer le capital humain et promouvoir des emplois décents.
La bonne nouvelle est que la Banque est bien consciente de ces défis et est disposée à accompagner l'Afrique centrale. La Banque s'y attèlera non seulement à travers ses stratégies nationales consignées dans les Documents de stratégie pays (DSP),

« Dans le cadre de la riposte contre la pandémie de Covid-19, la Banque interviendra rapidement avec un fonds de 10 milliards de dollars »

mais aussi dans son Document de stratégie d'intégration régionale pour l'Afrique centrale (DSIR-AC). Cette dernière a été adoptée en février 2019 et couvrira la période 2019-2025. Pour les pays, 4 parmi les 7 de la région travaillent actuellement à préparer les prochains DSP qui couvriront la période 2021-2025. Il s'agit d'une bonne occasion pour le Cameroun, le Gabon, le Tchad et la RDC de faire le point de ce qui constituera la base de son développement. La Banque, pour sa part, sera à ces rendez-vous pour le développement.

IC : Doit-on craindre un enlisement de la crise dans la sous-région avec des États qui recourent à la dette pour lutter contre la pandémie ?

SK : Nous pensons qu'avec le concours de tous, l'Afrique centrale, comme tout le reste du monde, devrait sortir de cette crise sanitaire. Quant à la question de la dette, il y a effectivement des réflexions importantes en cours, notamment pour les pays les plus fragiles, allant du moratoire à l'annulation. Ces questions restent légitimes. La Banque soutient et est partie prenante de ces discussions importantes. Pour notre part et pour l'instant, nous nous assurons d'un transfert net positif des ressources en faveur de nos pays membres régionaux dans le cadre de nos appuis face au Covid-19.

La coordination étroite entre les partenaires au développement et les États est un gage pour assurer un soutien adapté et efficace à ces États. Il est clair que les nouvelles contributions des partenaires au développement à l'endroit des pays de la région tiennent compte de la situation macroéconomique et financière qui prévalait dans ces pays avant la crise. Les bons résultats des réformes économiques réalisées avec succès par les pays, dans le cadre du Programme de réformes économiques et financières de la Cemac (PREF-Cemac), méritent d'être consolidés et amplifiés. Ce programme, conduit par le FMI et soutenu par divers partenaires, y compris la Banque africaine de développement, a abouti, dans certains pays et au niveau régional, à un retour de la croissance, à une réduction des déficits budgétaires et à une reconstitution des réserves de change. À titre d'exemple, au Cameroun, le PREF-Cemac a permis d'injecter 410,4 millions d'euros, soit environ 269,2 milliards de FCFA

entre 2017 et 2019.
Bien que nous soyons dans l'urgence, le plan d'intervention global de la Banque intègre les priorités des États à court, moyen et long terme. La Banque apporte non seulement des ressources aux États, mais aussi un conseil coordonné avec les autres partenaires au développement, qui est particulièrement important en temps de crise.

IC : Les projets de la BAD dans l'intégration sous-régionale, l'agriculture et les infrastructures seront-ils maintenus ? Quel est le volume de votre portefeuille actif ?
Effectivement, plus que jamais, nos projets régionaux continueront d'être exécutés et nos équipes travaillent activement à minimiser les répercussions de cette crise sur leurs calendriers d'exécution. L'avenir de nos pays réside en notre capacité commune et consensuelle à nous attaquer aux grands défis structurels de transformation et d'émergence des économies, telle que prônée par les différents Plans de développement économique des États.
Le président de la Banque, Dr Akinwumi Adesina, a donné des instructions claires dans ce sens. Là où il le faut, des ajustements sont en train de se faire pour optimiser les ressources et les procédures d'approbation et de décaissement. Nous devons faire face de manière efficace et responsable aux besoins pressants de nos pays membres en cette période inédite, tout en étant conscients des défis structurels que nous devons relever ensemble.
Nous avons des projets d'appui à la Beac pour le marché financier unifié. Il est prévu dans le cadre du projet régional d'urgence que l'Oceac bénéficie d'une contribution d'urgence pour mettre en place un système régional de surveillance épidémiologique, tout en incluant des appuis ciblés aux plans nationaux d'urgence de riposte au Covid-19 dans les États membres de la Cemac et de la RDC.
Par ailleurs, la Banque est en train d'instruire une opération de soutien au marché de la pension livrée dans la zone Cemac. Ce projet devra éventuellement aider les acteurs non bancaires à avoir accès au marché monétaire à des coûts favorables, mais aussi de fournir de la liquidité aux banques commerciales, de soutenir le marché obligataire tout en renforçant les réserves de change, dont la sous-région Cemac a tant besoin en ce moment très critique.
À côté de ces initiatives, se réalisent et se préparent de grands projets d'infrastructure que nous portons et que nous promouvons en tant que leader dédié par les instances appropriées de l'Union africaine. Nous voulons boucler les financements nécessaires avec d'autres partenaires, y compris le secteur privé. Il est important de garder le cap afin de maintenir l'engagement de ces partenaires. Les populations vivant dans les zones d'influence de ces projets sont en attente des effets positifs pour l'amélioration de leurs conditions de vie. Nous leur devons cela. Cependant, ensemble et de manière solidaire et responsable, nous devons faire face à l'urgence du Covid-19 pour préserver les acquis.
En termes plus concrets, nous restons concentrés sur les 12 projets régionaux actuellement en cours dans la zone Cemac :

1. Construction d'un pont sur le fleuve Ntem et facilitation du transport et de la sécurité routière sur la route transnationale Kribi-Campo-Bata, reliant le Cameroun et la Guinée équatoriale.
2. Construction de la voie express Lolabe-Campo (40 km), entre le Cameroun et la Guinée équatoriale.
3. Construction de la route Ndende-Doussala (144 km), entre le Gabon et le Congo.
4. Construction de la route Kogo-Akurenam (Sud-Est Guinée équatoriale-Gabon).
5. Corridor Brazzaville-Ouesso-Bangui-Ndjamena (Congo/RCA/Tchad).
6. Construction de la route Mbaikoro-Bendja-Bekoninga frontière RCA (109 km) (Tchad/RCA).
7. Aménagement hydroélectrique de Chollet et des lignes électriques (Cameroun/Congo/Gabon/RCA).
8. Interconnexion des réseaux électriques entre le Cameroun et le Tchad.
9. Interconnexion du Cameroun avec les pays de la CEMAC par la fibre optique.
10. Construction du port sec de Beloko (Corridor Douala - Bangui).
11. Construction du port sec de Dolisie (Corridor Gabon - Congo).
12. Université inter-États (Cameroun - Congo).

Le coût estimatif global de ces projets s'élève à 2 819,2 milliards de FCFA, dont 255,8 milliards de FCFA de ressources ont déjà été mobilisées par les États membres et par les partenaires techniques et financiers. Les financements restant à mobiliser auprès des partenaires techniques et financiers s'élèvent à 2 563,4 milliards de FCFA. Il est à noter que certains projets dans les domaines de l'électricité, de la fibre optique et des infrastructures portuaires sont de nature à intéresser des investisseurs pour la structuration en partenariats publics et privés (PPP). Cette configuration atténuerait les besoins à couvrir par des emprunts auprès des bailleurs.

GESTION PUBLIQUE

Le FMI va débloquer 135 milliards de FCFA pour atténuer les chocs du Coronavirus au Cameroun

Selon un communiqué du Fonds monétaire international (FMI), son conseil d'administration a approuvé le 4 mai un décaissement au titre de la Facilité de crédit rapide (FCR) d'environ 226 millions de dollars (135,56 milliards de FCFA) pour aider le Cameroun à répondre aux besoins urgents de la balance des paiements, résultant de la pandémie de Covid-19.
« Le Cameroun est confronté à de sérieux défis liés à la double pandémie de Covid-19 et aux chocs des termes de l'échange. La faiblesse de la demande mondiale, la baisse des prix des matières premières et les mesures de confinement nationales pèsent sur les perspectives et entraînent des effets économiques et sociaux négatifs importants. Les chocs ont provoqué des pressions budgétaires importantes et un besoin urgent de balance des paiements », a déclaré, Mitsuhiro Furusawa, directeur général adjoint et président par intérim du FMI à l'issue des débats du Conseil d'administration sur le dossier du Cameroun.
Le FMI a indiqué que les autorités camerounaises prennent plusieurs mesures pour contenir la propagation de la maladie, augmenter les dépenses de santé et de protection sociale et apporter un soutien aux entreprises et aux ménages touchés. Cependant, en raison d'une détérioration importante des perspectives macroéconomiques et d'un affaiblissement de la situation budgétaire, entraînés par la baisse des recettes associée à des dépenses directes de santé et sociales supplémentaires, des besoins urgents de financement extérieur et budgétaire sont apparus. Dans cette veine, l'appui du FMI contribuera à combler les besoins extérieurs immédiats et à préserver l'espace budgétaire nécessaire aux dépenses de santé essentielles liées au COVID-19. Il devrait également contribuer à canaliser un soutien supplémentaire des donateurs.
Instrument du FMI assorti d'un taux d'intérêt nul, la FCR rapide permet aux pays à faibles revenus, qui se heurtent à un problème immédiat de balance de paiements, d'obtenir un prêt remboursable sur une période de 10 ans.

Riposte anti-Covid-19 : 15 milliards de FCFA déjà disponibles pour apurer les crédits de TVA des entreprises au Cameroun

Dans le cadre des mesures de soutien économique décidé le 30 avril dernier par le gouvernement camerounais en faveur des secteurs en difficulté du fait de la pandémie du coronavirus (Covid-19), le ministre des Finances, Louis Paul Motaze (photo), informe qu'à date, 15 milliards de FCFA ont déjà été mobilisés pour l'apurement des crédits de TVA. Il reste donc au gouvernement de mobiliser 10 autres milliards de FCFA, car selon la communication du Premier ministre Joseph Dion Ngute du 30 avril dernier, il a été décidé d'un soutien *« à la trésorerie des entreprises à travers l'allocation d'une enveloppe spéciale de 25 milliards de FCFA, pour l'apurement des stocks de crédits de TVA en attente de remboursement »*.
« Les exonérations relatives à la taxe de séjour, à l'impôt libératoire et à la taxe à l'essieu sont déjà effectives. En outre, des circulaires sont en cours d'élaboration pour préciser les modalités d'application des autres mesures de soutien aux entreprises prises par le chef de l'État », indique le ministre des Finances.

Grâce à une décision de la Cobac rendant ses titres plus attractifs, le Cameroun fait carton plein sur le marché monétaire

Le 6 mai 2020, le Trésor public camerounais a réussi à transformer son premier essai d'émission d'obligations du Trésor assimilables (OTA) à 10 ans de maturité, opération effectuée sur le marché des titres publics de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC).

De sources proches du dossier, alors que le pays sollicitait une enveloppe de 25 milliards de FCFA, au cours de la toute première initiative de ce type sur ce marché depuis son lancement en 2011, la séance d'adjudication s'est soldée par une sursouscription d'environ 120%. Dans le détail, les investisseurs ont offert au Trésor public une enveloppe de 26,7 milliards de FCFA, qui a été entièrement retenue.

En plus du taux d'intérêt attractif de 7% proposé aux investisseurs par le Cameroun, le succès enregistré est surtout consécutif à un accord notifié au ministre des Finances le 4 mai 2020, par le président de la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac), le régulateur du secteur bancaire dans la zone Cemac.

Dans cette lettre à laquelle Investir au Cameroun a pu avoir accès, Abbas Mahamat Tolli, par ailleurs gouverneur de la Banque centrale des six États de la Cemac, marque son accord *« pour l'application d'une pondération nulle sur les OTA émises par l'Etat du Cameroun, sous réserve de la transmission préalable de la convention du compte de dépôt spécial dûment signé par les parties prenantes, et conforme aux termes stipulés »*.

Selon les spécialistes, cette décision de la Cobac, qui repose sur des informations garantissant le remboursement à échéance des fonds levés par le Cameroun, a d'abord le don de rassurer les investisseurs bancaires et non bancaires actifs sur ce marché. Ensuite, elle desserre autour de ces mêmes investisseurs, l'étau des provisions obligatoires en cas de souscriptions aux OTA ne bénéficiant pas d'une pondération nulle.

En effet, explique un expert, dans la zone Cemac, le non-respect par un Etat des différents critères de convergence communautaire (taux d'inflation, niveau d'endettement, déficit budgétaire, reste-à-payer, etc.) est assorti de sanctions. Celles-ci prennent la forme de pondération (sorte d'augmentation du risque) sur les opérations réalisées sur les titres publics de l'Etat concerné. *« Ce mécanisme fonctionne un peu comme le permis à points : plus vous commettez des fautes, plus on vous retranche des points »*, fait observer une source autorisée.

Pour le cas du Cameroun, apprend-on de bonnes sources, l'accumulation des *« reste-à-payer »*, qui sont des dépenses budgétisées (payement des fournisseurs de l'Etat, par exemple) mais qui n'ont pas été exécutées au terme des différents exercices budgétaires, ainsi que l'accumulation des déficits budgétaires au-dessus de la norme Cemac depuis 2017 ; ont induit une pondération de plus de 80% sur les titres publics de long terme de l'Etat du Cameroun.

En clair, confie un fin connaisseur du marché monétaire, cela signifie que pour les OTA émis par l'Etat du Cameroun, *« pour qu'un investisseur souscrive à hauteur de 10 milliards de FCFA, par exemple, il lui fallait obligatoirement faire une provision de 8 milliards de FCFA. Or, avec la pondération à 0% demandée par le gouvernement et accordée par la Cobac, cette provision n'existe plus. Ce qui est beaucoup moins contraignant pour l'investisseur et lui donne des marges de manœuvres plus importantes sur le marché »*.

Selon la correspondance du président de la Cobac, cette pondération nulle ne s'applique pas seulement aux OTA d'un montant de 25 milliards de FCFA émis le 6 mai 2020, mais sur l'ensemble du programme d'émissions d'OTA lancé par le Trésor public camerounais depuis le 8 avril 2020. Ce programme vise à mobiliser 220 milliards de FCFA au total. À ce jour, 166,7 milliards de FCFA ont déjà été engrangés.

Le FMI va contrôler l'usage des 135 milliards de FCFA octroyés au Cameroun pour lutter contre le coronavirus

En octroyant 226 millions de dollars (environ 135,6 milliards de FCFA) au Cameroun, le 4 mai dernier au titre de la Facilité de crédit rapide (FCR), le Fonds monétaire international (FMI) n'a pas manqué de préciser qu'il aura un œil sur l'usage qui sera fait de ces fonds décaisses pour atténuer les effets du coronavirus sur l'économie nationale.
À cet effet, Mitsuhiro Furusawa (photo), directeur général adjoint et président par intérim du Conseil d'administration a déclaré : *« Le financement d'urgence du FMI au titre de la FCR aidera le gouvernement à atténuer les répercussions du double choc. (…) Il faudra également assurer un contrôle budgétaire rigoureux et faire preuve de transparence pour que l'aide accordée au titre de la FCR permette d'atteindre les objectifs visés. »*
Au cours d'une interview sur le Poste national de la CRTV, média audiovisuel de service public, le ministre des Finances, Louis Paul Motaze, a déclaré ce 6 mai que cet argent effectivement affecté à la lutte contre le coronavirus, mais *« le FMI ne nous dit pas comment l'utiliser sur le plan sanitaire »*. Avant d'ajouter : *« C'est nous qui disons, voilà nos problèmes, voilà nos objectifs ; voilà ce que nous voulons faire sur le plan sanitaire »*.
Louis Paul Motaze a indiqué qu'il va travailler avec le ministre de la Santé publique pour lui dire comment *« ça se passe »* et lui expliquer comment les rapports de l'usage de ces ressources doivent se faire.

Pour le Gicam, les mesures de l'État visant à appuyer les entreprises face au Covid-19 auront un faible impact

Après la publication, le 30 avril 2020, de 19 mesures gouvernementales visant à soutenir l'économie en proie à la crise du Coronavirus, le Groupement inter-patronal du Cameroun (Gicam) a révélé son appréciation desdites mesures, dans un communiqué rendu public le 4 mai 2020.
Après avoir *« pris acte des premières mesures prises pour soulager les secteurs les plus touchés »*, le regroupement patronal le plus important du pays relève également que *« ses propositions ont été partiellement prises en compte… »*. Après cette remarque, le Gicam crie de nouveau son désarroi.
« Si nous saluons la décision d'apurer le solde de crédit de TVA pour contribuer à restaurer la trésorerie des entreprises, nous déplorons l'absence de mesures douanières, de remboursement de la dette intérieure et la non-mobilisation des leviers bancaires. », souligne l'organisation patronale.
Avant de poursuivre : *« Globalement, nous considérons que ce premier train de mesures constitue une amorce vers l'objectif que nous appelons de nos vœux : celui de contenir les dérapages et dysfonctionnements économiques. Toutefois, le chemin qui y mène reste long. Ce d'autant qu'on peut d'ores et déjà relever le faible impact prévisible de ces mesures, au regard de la dégradation de l'économie et de l'appauvrissement des ménages »*.
À en croire le Gicam, *« l'efficacité des premières mesures prises par le gouvernement ne sera effective qu'avec la mise en place de dispositifs de relance économique alliant des politiques budgétaire, monétaire et financière, ainsi que des politiques inédites de soutien aux entreprises et aux ménages »*.

Avec 9 milliards de FCFA, le Cameroun lance le fonds de reconstruction des régions anglophones, économiquement sinistrées

Zones déclarées sinistrées en 2019 par le gouvernement à cause de l'insécurité entretenue par des groupes armés, les régions Nord-Ouest et le Sud-Ouest (Noso) du Cameroun pourraient bientôt renaître de leurs cendres grâce à un partenariat entre l'État et le Programme des Nations Unies pour le développement (Pnud). En effet, Luc Stalon, le représentant de cet organisme onusien, a procédé le 5 mai à Yaoundé, à la signature d'un accord de financement de 8,9 milliards de FCFA avec Alamine Ousmane Mey, le ministre en charge de l'Économie (Minepat), dans le cadre du Programme présidentiel pour la reconstruction et le développement (PPRD) des régions anglophones.

Cet accord de financement, a expliqué Luc Stalon, représente la contribution initiale du gouvernement du Cameroun à la mise en œuvre du PPRD, d'un coût global de 89, 682 milliards de FCFA. Ce financement initial, soit 10% du budget global, sera mis à la disposition du Pnud qui a été désigné par le gouvernement comme le partenaire d'implémentation dudit programme. Le PPRD, qui va durer deux ans, est une composante du Programme de développement national (PND), élaboré pour une période de dix ans.

En 2019, le Groupement inter-patronal a produit un rapport. Celui-ci a révélé que les villes mortes, l'insécurité, les destructions diverses et l'arrêt des chantiers d'investissement public à cause de trois années de crise sécuritaire dans le Noso a débouché sur des manques à gagner importants en termes de chiffres d'affaires pour les entreprises.

« En se focalisant sur 10 secteurs d'activités uniquement, ces pertes sont estimées à près de 800 milliards de FCFA au bout de trois ans. Le secteur de la distribution est le plus touché, l'insécurité ayant fait le lit des circuits d'approvisionnement informels dont plusieurs sont alimentés par les produits de contrebande », a révélé le Gicam.

Appui anti-Covid-19 de l'État aux entreprises: pour Protais Ayangma, « les PME restent les moins bien loties »

« Les PME restent les moins bien loties, parce qu'il n'y a aucune mesure particulière qui a été prise en ce qui les concerne », déclare Protais Ayangma (photo), le président d'Ecam. Le responsable de ce regroupement patronal camerounais, dont les actions sont concentrées sur la promotion et la protection des PME, s'exprimait ainsi quelques minutes après la publication, le 30 avril 2020, des mesures gouvernementales visant à relancer l'économie, après les restrictions imposées par la crise du Covid-19.

Plus globalement, même s'il se *« réjouit de ce que le gouvernement ait enfin songé à accompagner les entreprises »* face aux effets du Coronavirus, Protais Ayangma exprime *« un sentiment un tout petit peu mitigé. 19 mesures ont été édictées. Elles peuvent paraître nombreuses sur le plan quantitatif. Mais, sur le plan qualitatif, elles me laissent un peu sur ma faim »*.

« Si on peut se réjouir de ce que certains secteurs comme le transport et l'hôtellerie aient connu quelques mesures d'accompagnement intéressantes, il reste que pour l'essentiel, le véritable problème n'a pas été adressé, notamment le problème de la trésorerie des entreprises », fait-il observer. Selon cet opérateur économique bien connu dans le monde de l'assurance, « la seule mesure qui aurait pu être intéressante pour les entreprises, c'est le remboursement des crédits de TVA. Mais, lorsqu'on voit la modicité de l'enveloppe que le gouvernement se propose de mettre à disposition (25 milliards de FCFA, NDLR), elle reste largement insuffisante ».

Afin d'assurer une reprise post-Covid-19 solide, le Cameroun proroge de 3 mois son programme avec le FMI

Après deux reports successifs de l'examen du dossier du Cameroun, les 22 et 28 avril 2020, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a finalement approuvé, le 4 mai 2020, un prêt d'un peu plus de 135 milliards de FCFA (226 millions de dollars) en faveur du pays. Accordé dans le cadre de la Facilité de crédit rapide (FCR), ce prêt remboursable sur 10 ans est assorti d'un taux d'intérêt nul.

En plus de cet appui financier, qui ouvre au Cameroun la voie de l'initiative d'assouplissement du service de la dette due aux pays du G20, l'institution de Bretton Woods a *« également approuvé la demande des autorités (camerounaises) visant à proroger l'accord FEC (Facilité élargie de crédit), qui doit expirer le 25 juin 2020, jusqu'au 30 septembre 2020, avec une nouvelle phase d'accès »*.

« Compte tenu de la nature soudaine et urgente des chocs, des politiques budgétaires et monétaires accommodantes sont justifiées pour atténuer l'impact humain et économique de l'épidémie. Cependant, les autorités restent attachées à leur programme de réforme dans le cadre de l'accord FEC. Ils prévoient d'entreprendre des ajustements pour reprendre le chemin de l'assainissement budgétaire une fois la crise terminée, afin de préserver la viabilité de la dette et d'assurer une reprise solide », a expliqué Mitsuhiro Furusawa, le directeur général adjoint du FMI.

Pour rappel, la 5e revue du programme économique et financier triennal (2017-2020) du Cameroun avec le FMI, qui est assorti de la Facilité élargie de crédit (FEC), a permis, le 22 janvier 2020, de décaisser en faveur du pays, une enveloppe supplémentaire de près de 44 milliards de FCFA (76,1 millions de dollars). Ce nouveau décaissement portait ainsi à environ 590 millions de dollars (près de 344 milliards de FCFA), le montant déjà mis à la disposition du Cameroun, au titre de ce programme.

Selon le calendrier initial, le Cameroun devrait bénéficier d'un dernier décaissement de plus de 44 milliards de FCFA du FMI en fin mai 2020. Mais, ce financement est conditionné par la conclusion positive de la 6e et dernière revue de ce programme. Ce qui devient plus qu'hypothétique au regard de la conjoncture et des objectifs initiaux du programme.

À titre d'illustration, le Cameroun devrait réduire son déficit budgétaire à moins de 2% en 2020. Bien que la loi de Finances 2020 ait été conçue sur cet objectif, avec la crise du Covid-19, il est projeté une dégradation du solde budgétaire par rapport aux objectifs initiaux.

Approuvé le 26 juin 2017, le programme triennal avec le FMI permettra au Cameroun de bénéficier, à terme, d'appuis budgétaires globaux d'un montant total d'environ 666,1 millions de dollars (près de 400 milliards de FCFA). Ce programme vise à soutenir les efforts du pays pour rétablir la viabilité extérieure et budgétaire, et à jeter les bases d'une croissance plus durable, inclusive et tirée par le secteur privé.

Selon le ministre camerounais des Finances, Louis Paul Motaze, à son terme en septembre 2020 (au lieu de juin), ce programme sera ensuite remplacé par un nouvel instrument, qui privilégiera cette fois-ci la lutte contre la pauvreté dans le pays.

En 2019, le Cameroun et le Congo ont été les principaux catalyseurs de l'inflation dans la zone Cemac

Au cours de l'année 2019, le taux d'inflation dans la zone Cemac (Cameroun, Congo, Gabon RCA, Tchad et Guinée Équatoriale) s'est replié à 2,0 %, contre 2,2 % en fin décembre 2018. Selon la Beac, institut d'émission des six pays de la Cemac, *« par pays, la dynamique du niveau général des prix à fin décembre 2019 est assez contrastée, avec une baisse des contributions de l'ensemble des pays à l'inflation de la zone, à l'exception du Congo et du Cameroun »*.

En effet, apprend-on, alors qu'on a enregistré une contraction de l'inflation dans tous les autres pays de la Cemac, à fin 2019, au Cameroun et au Congo, cet indicateur a plutôt progressé, respectivement de 1,2 point et 0,3 point, révèle le rapport de politique monétaire de la Beac du mois de mars 2020.

Dans le détail, le taux d'inflation dans la zone Cemac en 2019, qui demeure cependant en dessous du seuil communautaire fixé à 3%, a été principalement le fait de *« la hausse des prix alimentaires au Cameroun et en Guinée Équatoriale, principalement en lien avec des perturbations dans les circuits d'approvisionnement2 ; le recul de l'offre de viande bovine et de produits vivriers au Cameroun, en lien respectivement avec les inondations survenues dans la zone septentrionale de ce pays et la crise dans les régions anglophones, ainsi que la spéculation à laquelle se sont livrés certains commerçants distributeurs, essentiellement au Cameroun »*, indique la Banque centrale.

Pour mieux défendre les intérêts européens, l'UE veut créer une chambre de commerce au Cameroun

La Délégation de l'Union européenne (UE) à Yaoundé vient de lancer, en ligne, un exercice de cartographie des investissements du secteur privé européen au Cameroun, ainsi que des opportunités d'investissement potentielles. *« Vous gérez une entreprise implantée au Cameroun ? Envisagez-vous d'y investir ? Votre entreprise possède-t-elle des capitaux européens ou fait-elle des échanges avec l'Europe ? Participez au mini sondage ! »*, invite la représentation diplomatique.

Elle explique que les informations recueillies serviront à identifier les besoins du secteur privé, mieux adapter le dialogue public-privé et aideront également à mieux cerner la présence des entreprises européennes au Cameroun. Le sondage va servir identifier les obstacles et les opportunités auxquels celles-ci sont confrontés afin de mieux défendre leurs intérêts, notamment dans le cadre de la création d'une Chambre de commerce européenne.

La coopération entre l'UE et le Cameroun est vieille de 56 ans. En 2019, le portefeuille de l'Union européenne actif au Cameroun comptait près de 600 millions d'euros (plus de 400 milliards de FCFA), selon la délégation de l'UE au Cameroun.

En y ajoutant la coopération des États membres actifs de l'Union, le portefeuille européen, au sens large, s'élève à plus de 2,5 milliards d'euros soit, plus de 1 600 milliards de FCFA en 2019.

L'assureur Prudential Beneficial Life instaure une garantie Covid-19 au Cameroun, sans frais supplémentaires

Les assurés de la compagnie Prudential Beneficial Life Cameroun, à jour de l'acquittement de leurs primes au 1er avril 2020, bénéficient, pendant une période de 45 jours éventuellement renouvelable, d'une nouvelle garantie sans frais en rapport avec la pandémie du Covid-19 qui secoue la planète.
Selon cette compagnie d'assurance, la nouvelle garantie permet aux assurés, hospitalisés à la suite d'une contamination au Covid-19, de bénéficier d'une indemnité hospitalisation de 5000 FCFA par jour sur 30 jours (soit 150 000 FCFA). En cas de décès dû au Coronavirus, les assurés recevront une indemnité d'un million de FCFA. De plus, toutes les personnes éligibles à cette garantie bénéficient d'une exonération du paiement des primes pour une période de 3 mois.
À en croire la compagnie, tous les clients actuels et nouveaux bénéficient à 100% de cette nouvelle garantie sans frais, tandis que tous les assurés secondaires figurant sur les contrats, ainsi que les enfants bénéficiaires du produit « Éducation scolaire », bénéficient de cette couverture à seulement 50%.

La Suisse revendique 5,6 milliards de FCFA d'investissements dans l'agriculture et l'énergie renouvelable au Cameroun

La direction du développement et de la coopération (DDC) de la Confédération suisse vient de publier une note qui renseigne sur l'état des lieux des relations économies avec le Cameroun.
« En partenariat avec le ministère de l'Économie, le secrétariat d'État à la Coopération économique soutient des projets agricoles et d'énergie renouvelable sur les fonds de contre-valeur pour un montant de CHF9 millions (5,6 milliards de FCFA) », indique la DDC. Elle ajoute que, toujours sur le plan économique, l'ambassade de Suisse à Yaoundé offre un soutien aux entreprises suisses au Cameroun (négociation d'une Convention contre la double imposition), et, par le biais du Fonds *« Vision Suisse/ Swiss Vision »*, met en valeur l'image de la Suisse et son tissu économique.
Les derniers investissements de la Confédération suisse au Cameroun présentés au public remontent au mois de mars dernier. La Suisse avait alors signé avec trois PME camerounaises (Sawel Water Sanitation and Environement, Experience Incorporated Cameroon et SolarHydrowatt), des conventions de subventions dans le cadre du programme des Fonds de contre valeurs d'une valeur de 3,4 milliards de FCFA, dans le secteur agricole et l'énergie renouvelable.

Le Cameroun recherche un expert pour améliorer la gouvernance et la protection de la clientèle dans la microfinance

Le ministère des Finances vient de lancer un appel d'offres international restreint, en direction de quatre cabinets béninois, sénégalais, nigérian et espagnol, en vue du recrutement d'une *« assistance technique en gestion de la performance sociale, protection de la clientèle et gouvernance au sein des établissements de microfinance »* (EMF) au Cameroun.
Parmi les prestations attendues, il y a la réalisation d'une étude diagnostic globale du secteur, en ce qui concerne la performance sociale, la protection de la clientèle et la gouvernance de ces établissements financiers ; puis l'élaboration d'une feuille de route, pour la mise en œuvre des mesures relatives à l'amélioration de la gouvernance, de la performance sociale et la protection de la clientèle des EMF.
Les cabinets préqualifiés pour la réalisation de cette prestation, souligne le ministère des Finances, ont un délai de deux mois suivant la réception du dossier d'appel d'offres, pour faire parvenir leurs offres au gouvernement camerounais.
Avec un encours de crédits estimé par le ministère des Finances à 839,14 milliards de FCFA (22,90 % crédits bancaires) à fin 2019, le secteur de la microfinance joue un rôle capital dans le financement de l'économie camerounaise, notamment dans les zones rurales.
Mais, ces structures souffrent de gros problèmes de gouvernance, comme peut en témoigner le nombre d'établissements de ce type qui a mis la clé sous le paillasson ces dernières années, du fait de dysfonctionnements managériaux.

Alexis Megudjou prend du galon à CCA Bank et devient le DG de la 15e banque en activité au Cameroun

Jusque-là directeur général adjoint de CCA Bank, Alexis Megudjou a été nommé le 28 avril 2020, au poste de directeur général de la 15e institution bancaire en activité au Cameroun, depuis l'obtention de son agrément en mai 2018.
Selon CCA Bank, conformément à la règlementation en vigueur, les diligences sont en cours pour l'obtention d'un nouvel agrément devant permettre au promu d'exercer ses nouvelles fonctions. Alexis Megudjou remplace à ce poste Charlotte Chekep Kouecheu, officiellement « arrivée en fin de mandat ».
Manager bien connu du Crédit communautaire d'Afrique (CCA), institution de microfinance finalement devenue CCA Bank, le nouveau promu hérite d'un établissement de crédit en pleine expansion. En effet, un an après sa mutation en banque, CCA Bank affichait déjà une progression de ses dépôts de 20 % à fin mai 2019.
Dans le détail, les dépôts de la dernière-née des banques au Cameroun sont passés de plus de 174,3 milliards de FCFA en mai 2018, à 209,3 milliards de FCFA à fin mai 2019. La même évolution est observée sur les crédits. Ils progressent de 35 % sur la même période, passant de 79,5 à 107,3 milliards de FCFA.
« Si le nombre de distributeurs automatiques de billets et le nombre d'agences n'ont pas évolué, il faut noter qu'en dépit de la grande performance réalisée dans le financement de l'économie, CCA-Bank clôture son 12e mois d'activité avec une surliquidité impressionnante, avec un ratio trésorerie/dépôt de 51 % au 31 mai 2019 », précise la banque.

AGRICULTURE

1000 sacs de fertilisants et autres intrants pour booster la culture du café dans la région du Nord-Ouest du Cameroun

Près de 35 000 producteurs de café, réunis au sein de 13 coopératives agricoles de la région du Nord-Ouest du Cameroun, viennent de recevoir une cargaison de 1000 sacs de fertilisants et autres intrants, pour booster la production de la cerise rouge dans cette partie du pays.

Cette sollicitude du gouvernement camerounais intervient dans un contexte de crise. En effet, le Nord-Ouest est l'une des deux régions anglophones du Cameroun en proie à des revendications séparatistes depuis octobre 2016.
Les violences engendrées par cette crise ont eu une incidence notable sur les activités agricoles de manière générale, les agriculteurs ayant été obligés d'abandonner les villages avec leurs plantations, pour échapper aux combats entre les militants séparatistes et l'armée régulière déployée dans cette partie du pays.

Malgré le Coronavirus, les exportations de la banane camerounaise progressent de plus de 2700 tonnes en avril 2020

Après la baisse de régime observée au premier trimestre 2020 (par rapport à la même période en 2019), avec notamment une chute cumulée des exportations de plus de 12 000 tonnes en février et mars derniers, les exportations de la banane camerounaise ont repris du poil de la bête au cours du mois d'avril 2020.
Selon les chiffres révélés par l'Association camerounaise de la banane (Assobacam), celles-ci ont culminé à 16 102 tonnes en avril dernier, contre seulement 13 381 tonnes au cours de la même période en 2019. Ce qui révèle une augmentation de 2 721 tonnes, en dépit de la crise du Coronavirus, qui touche pratiquement tous les secteurs de l'activité économique dans le pays.
Cette hausse des exportations est à mettre à l'actif des performances de la PHP, filiale locale de la Compagnie fruitière de Marseille, dont les expéditions en avril 2020 ont progressé de 2 538 tonnes. Elles sont en effet passées de 12 427 tonnes en avril 2019 à 14 965 tonnes le mois dernier.
La même tendance haussière est observée chez Boh Plantations. Cette compagnie locale a expédié 1 137 tonnes de bananes vers le marché européen en avril 2020, contre seulement 954 tonnes en avril 2019 (+183 tonnes).
Ce regain des exportations peut s'expliquer par l'adoucissement du climat, situation consécutive à l'arrivée des pluies, après un premier trimestre marqué par une saison sèche plutôt rude.

Une nouvelle réglementation sanitaire perturbe les exportations de cacao et café du Cameroun

Le Groupement des exportateurs cacao et café (GEX), à travers son secrétaire permanent, Jean Dikoume, a saisi, le 23 avril dernier, le ministre en charge de l'Agriculture (Minader) au sujet du *« blocage des exportations de cacao et café suite à l'entrée en vigueur de l'arrêté conjoint n° 00022/ Minader/Minfi du 4 avril 2019 fixant les frais des opérations d'inspection et de certification sanitaires ainsi que les modalités de gestion des revenus issus desdites opérations »*.

« Les impacts de cette nouvelle procédure sont actuellement très préjudiciables aux filières cacao et café de notre pays [le Cameroun]. Depuis quelque temps, nous recevons des récriminations de nos membres qui portent à la fois sur les retards importants accusés dans le traitement des dossiers du niveau du poste de police phytosanitaire du port de Douala et sur les grandes difficultés à faire face à la très forte augmentation des frais d'inspection et de certification phytosanitaire. Cette situation se traduit aujourd'hui par un arrêt des exportations de cacao et de café au port de Douala », écrit le GEX.

Selon le GEX, les délais de traitements administratifs qui représentaient déjà en moyenne 70% du temps nécessaire à l'accomplissement des formalités phytosanitaires, contre 30% en moyenne pour le traitement proprement dit, se sont considérablement rallongés. Une situation due au fait que les opérations de collecte sous quittance trésor sont désormais exécutées avant l'effectivité des opérations et la vérification des quittances d'étapes dans les dossiers est faite avant la signature des documents exigibles.

S'agissant de cette augmentation des frais d'inspection, le GEX explique qu'une analyse des coûts supportés pour l'exportation d'un conteneur de 20 pieds de 25 tonnes de cacao, avant et depuis l'entrée en vigueur, le 1er avril 2020 de l'arrêté cité plus haut, fait ressortir d'une part une introduction de nouvelles opérations à la charge des usagers, à l'instar de l'inspection des conteneurs vides et de la fumigation des conteneurs vides et d'autre part, une augmentation globale des coûts d'inspection et de certification phytosanitaire de l'ordre de 87 à 175% en valeur relative. Soit une hausse globale de 100 500 FCFA pour ce type de conteneur.

Par ailleurs, indique le GEX, cette situation d'engorgement n'est pas sans conséquence sur la qualité des produits ainsi bloqués, l'impérieuse nécessité pour les exportateurs de respecter leurs engagements contractuels internationaux, la gestion onéreuse des risques de contrepartie et le rapatriement des devises.

« Eu égard à la gravité de la situation exposée, nous sollicitons votre implication dans ce dossier afin d'y apporter en urgence une réponse appropriée. Nous vous saurions particulièrement gré des instructions qu'il plairait de donner en vue (...) de suspendre l'application pour les filières cacao et café, de la procédure de collecte des recettes relatives à l'inspection et à la certification phytosanitaire ».

Le Minader n'a pas encore officiellement répondu à cette doléance du GEX. Mais des sources crédibles indiquent qu'il a réceptionné la correspondance des exportateurs, le 24 avril dernier.

Le Cameroun cherche un nouveau partenaire pour construire la centrale de Limbe (350 MW)

Le ministre camerounais de l'Énergie et de l'Eau, Gaston Eloundou Essomba, a lancé le 7 mai 2020 un appel à manifestation d'intérêt, pour la pré-qualification de partenaires en vue de la réalisation des études, la construction et l'exploitation en mode (Built Operate Transfer) d'une centrale thermique à gaz dans la ville de Limbe, région du Sud-Ouest du Cameroun.

Les soumissionnaires pour ce projet, qui devra être livré au plus tard en 2024, selon le chronogramme officiel, ont jusqu'au 10 juillet 2020 pour faire parvenir leurs offres au ministère de l'Eau et de l'Énergie.
Dotée d'une capacité de production de 350 MW, la future centrale thermique à gaz de Limbe ambitionne d'améliorer l'approvisionnement en énergie électrique dans les régions du Littoral, de l'Ouest et du Sud-Ouest, souligne le gouvernement.
Cet appel à manifestation d'intérêt vient-il mettre un terme à la collaboration entre le gouvernement camerounais et le groupe Eranove sur ce projet ? En effet, le 22 avril 2014, l'État du Cameroun avait déjà signé un protocole d'accord pour la réalisation de ce projet, avec ce producteur indépendant d'électricité et d'eau, contrôlé par le fonds d'investissement Emerging Capital Partners (57%).
Le 5 mars 2015, Eranove avait même lancé un appel à manifestation d'intérêt, en vue du recrutement d'un bureau d'étude et d'ingénierie chargé de faire une évaluation du projet. Cette évaluation devait notamment déterminer la viabilité financière du projet, qui semble n'avoir pas finalement aguiché ce constructeur indépendant.

Eneo annonce des résultats opérationnels « très encourageants » au 1er trimestre 2020

« Nos résultats opérationnels au premier trimestre sont très encourageants. Poursuivons nos efforts ». Tel est l'un des principaux messages adressés aux personnels de la société de production et de distribution d'électricité Eneo, par son directeur général, Éric Masuy, au cours de la célébration de la fête du Travail, le 1er mai 2020.
« De manière générale, on enregistre une bonne tenue des performances de la production, avec des innovations et une dynamique prometteuse. Eneo a bien assuré la couverture d'une demande qui a évolué depuis le début de l'épidémie » du Coronavirus au Cameroun, se réjouit le DG de cette entreprise contrôlée par le Fonds d'investissement britannique Actis.
« Après la stabilisation du 2e trimestre 2019, le rendement de distribution suit maintenant une tendance nettement à la hausse depuis janvier 2020, se maintenant légèrement au-dessus de la barre des 70%, dans l'attente des résultats d'avril », indique-t-il à titre d'illustration.
Au demeurant, sur le plan de la qualité de service, des perturbations ont persisté sur le réseau Eneo. *« Il y a eu de nombreux rationnements »*, confesse le DG d'Eneo, qui met cette situation sur le compte de *« l'insuffisance du fuel dans certaines centrales thermiques, du fait d'énormes contraintes de trésorerie »*.
Dans le même temps, constate-t-il, *« en moyenne, un client qui a demandé un branchement a attendu deux fois plus qu'en 2019 pour être servi »*. *« Une amélioration est indispensable ici, ainsi que sur le nombre de nouveaux branchements. Les équipes doivent se mobiliser absolument sur cet objectif »*, indique-t-il.

INDUSTRIE

Les brasseurs du Cameroun rassurent sur la poursuite de leurs activités malgré la crise sanitaire du coronavirus

L'Association des producteurs d'alcool au Cameroun (Capa) constituée de la SABC, Guinness Cameroun, UCB, Sofavinc et Fermencam, informe que, malgré le contexte de crise sanitaire du coronavirus, le secteur brassicole va poursuivre ses activités.
« Les entreprises de la Capa sont des partenaires incontournables de l'État dans le cadre du développement du pays, notamment dans plusieurs domaines et elles entendent poursuivre comme le passé leur rôle d'acteur de développement », indique l'association. Elle rassure les distributeurs, détaillants, grandes et moyennes surfaces ainsi que les consommateurs que ces activités de production et de distribution des boissons se feront dans le strict respect des consignes et règles adoptées par l'État du Cameroun, notamment en ce qui concerne l'application des gestes barrières et de distanciation.
Au Cameroun, l'industrie brassicole repose principalement sur trois entreprises : Société des brasseries du Cameroun (SABC – groupe Castel), de Guinness Cameroon (groupe Diageo) et de l'Union camerounaise des brasseries (UCB-groupe Kadji). Elles ont réalisé un chiffre d'affaires net cumulé de 457,2 milliards de FCFA en 2018. Au cours de la période sous revue, les ventes globales de bières de l'ensemble des brasseurs au Cameroun sont estimées à 6 500 000 hl (650 millions de litres) hors gratuits et négoce inclus.

Le Cameroun envisage, entre autres, des allègements fiscaux, pour booster l'industrie pharmaceutique locale

Au cours du conseil de cabinet du mois d'avril, Gabriel Dodo Ndocké, le ministre de l'Industrie, a fait savoir que le Cameroun projette actuellement de booster l'industrie pharmaceutique locale encore embryonnaire, grâce à deux axes d'interventions.
« Le premier axe se rapporte à l'amélioration de la compétitivité de l'industrie pharmaceutique, notamment à travers la mise à niveau et l'allègement des charges fiscales des unités industrielles existantes et le renforcement des capacités financières de la centrale d'approvisionnement en médicaments et consommables médicaux essentiels (Cename). Quant au second axe, il met l'accent sur la densification et de la diversification de l'industrie pharmaceutique locale, par le biais de la valorisation des ressources ligneuses et non ligneuses dans la production des médicaments », apprend-on du communiqué final des travaux.
À ce jour, a indiqué le membre du gouvernement, le Cameroun dispose d'une quinzaine d'unités industrielles de fabrication de consommables médicaux et de médicaments liquides, secs ou injectables. Cependant, la production nationale en médicaments essentiels couvre moins de 5% de la demande domestique, estimée en valeur monétaire à 200 milliards de FCFA en moyenne annuelle, dans un secteur quasi dominé par les importations.
Parmi les contraintes qui entravent le développement de l'industrie pharmaceutique au Cameroun, a expliqué Gabriel Dodo Ndocké, les plus significatives sont les coûts élevés des facteurs de production, les importations massives et frauduleuses de médicaments, l'insuffisance des matériels et équipements ainsi que les difficultés d'accès aux financements nécessaires à l'essor d'une véritable industrie pharmaceutique locale.

TRANSPORTS

Après quatre jours d'interdiction, la Minusca autorise à nouveau l'entrée des camionneurs camerounais en RCA

Le 1er mai 2020, Milan Trojanovic, directeur de l'appui à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique (Minusca), a rendu public un nouveau communiqué dans lequel il annonce implicitement que les camionneurs camerounais sont à nouveau autorisés à entrer sur le territoire centrafricain.
Cette décision annule donc celle prise le 28 avril 2020 par la Minusca, et qui interdisait aux camionneurs camerounais d'entrer en RCA. « En raison de la situation d'urgence due à la pandémie du Convid-19, à compter de ce jour, aucun chauffeur ou tout autre passager en provenance du Cameroun ne sera permis d'entrer en République centrafricaine », avait annoncé la Minusa.
Dans le même temps, cette mission onusienne invitait les camionneurs camerounais à organiser leurs livraisons de cargo de sorte que les chauffeurs du côté de la Centrafrique puissent prendre le relai à la frontière entre le Cameroun et la RCA, pour acheminer le cargo à Bangui.
Cependant, cette décision, selon les termes du communiqué du 1er mai 2020, semblait concerner uniquement « le transport de marchandises de la Minusca par les entrepreneurs ». Mais, elle a fait le lit de « malentendus flagrants », selon Milan Trojanovic, au point d'être étendue à toutes les marchandises entrant en RCA à partir du Cameroun.
Aussi, le 1er mai, la Minusca a-t-elle été obligée d'annoncer l'annulation de ladite décision. « Toutes les questions qui y sont soulevées sont nulles et non avenues », écrit le directeur de l'appui à la Minusca dans le communiqué y relatif.
Et ce dernier de poursuivre : « en ce qui concerne le transport de marchandises de la Minusca, vous vous conformerez aux procédures, règles et règlements en vigueur convenus bilatéralement entre les gouvernements du Cameroun et de la République centrafricaine, pour la gestion des mouvements du secteur des transports à travers la frontière. Toute modification des procédures existantes émanera des deux gouvernements ».
Pour rappel, le corridor Douala (Cameroun)-Bangui (RCA) est desservi par un peu plus de 5 000 camions. L'accord entre les deux pays prévoit 60% de camionneurs camerounais et 40% de camionneurs centrafricains. Cependant, indique la Banque africaine de développement (BAD) dans une étude publiée en 2019, seulement cinq transporteurs centrafricains ont été comptabilisés. Ce qui signifie qu'il y a 4995 camionneurs de nationalité camerounaise qui ravitaillent le pays voisin en marchandises et autres denrées.
Selon les statistiques de la douane camerounaise, en dehors de la logistique de la mission de sécurisation de l'ONU, environ 55 milliards de FCFA de marchandises centrafricaines transitent par le Cameroun chaque année.

TIC & TELECOM

Pour développer la télémédecine, Libom Li Likeng propose la création d'un Centre de l'économie numérique

Au cours du conseil de cabinet tenu le 30 avril à Yaoundé, le ministre des Postes et Télécommunications, Minette Libom Li Likeng, a proposé la mise en place d'un Centre de développement de l'économie numérique en vue d'accroitre le niveau d'intégration des technologies de l'information et la communication (TIC) dans les pratiques de santé. Concrètement, le Centre devra s'atteler à la production de solutions digitales et des applications « Made in Cameroon » de même qu'à l'interconnexion à large échelle des formations sanitaires.

Le Minpostel a expliqué que cette proposition vise à résoudre les contraintes du Cameroun en matière de politique des TIC au service de la santé. Car, indique le membre du gouvernement, le pays est confronté à l'insuffisance des applications locales et des terminaux numériques. Mais le Centre ne pourra pas résoudre tous les problèmes. Il faudra donc continuer à travailler pour résoudre les problèmes de confidentialité liés à l'utilisation des systèmes d'information hospitaliers et l'indisponibilité de l'énergie électrique et d'internet.

D'ailleurs, en dehors de la solution de création d'un Centre numérique, le Minpostel a indiqué que le gouvernement s'est doté d'un Plan stratégique de santé numérique 2020-2024, à l'effet d'accompagner les initiatives en cours, à l'instar du projet Réseau national de télécommunication d'urgence. Par ailleurs, de nombreux ambitieux sont développés dans des startups dans le domaine de la télésanté tels que la consultation en ligne d'un médecin ou de médicaments disponibles en pharmacie et l'analyse des paramètres en matière de cardiologie.

Camtel, l'opérateur public des télécoms du Cameroun, certifié ISO 9001/2015 sur son segment vente en gros

« Camtel [Cameroon Telecommunications] est désormais certifié à la norme ISO 9001/2015 sur son segment Wholesale (vente en gros) ». C'est le message diffusé le 6 mai par l'opérateur public des télécoms au Cameroun. Cette certification signifie que le service vente en gros de l'opérateur public des télécommunications est conforme aux exigences de cette norme. Concrètement, selon ISO, organisme mondiale en matière de certification, le système de management de la qualité de Camtel doit avoir démontré son aptitude à fournir constamment des produits et des services conformes aux exigences des clients et aux exigences légales et réglementaires applicables.

En clair, la norme ISO 9001/2015 vise à accroître la satisfaction des clients par l'application efficace du système de management. Cette certification de conformité est valable trois ans. Un audit de surveillance est effectué une fois par an dans l'organisme ou l'entreprise certifié.

SERVICES

Le Cameroun revendique un potentiel de 900 sites touristiques

Selon les opérateurs du secteur du tourisme, réunis le 30 avril 2020 à Yaoundé, à l'effet de trouver des solutions pour la relance du secteur plombé par la crise du Covid-19, le Cameroun dispose d'un potentiel de 900 sites touristiques recommandables et visitables.

Grâce à cette richesse, a-t-on appris des mêmes opérateurs, le nombre d'arrivées de touristes au Cameroun a doublé au cours des 10 dernières années, passant de 500 000 visiteurs en 2010, à 1,1 million à fin 2019.

Cette progression devrait cependant connaître un coup d'arrêt au

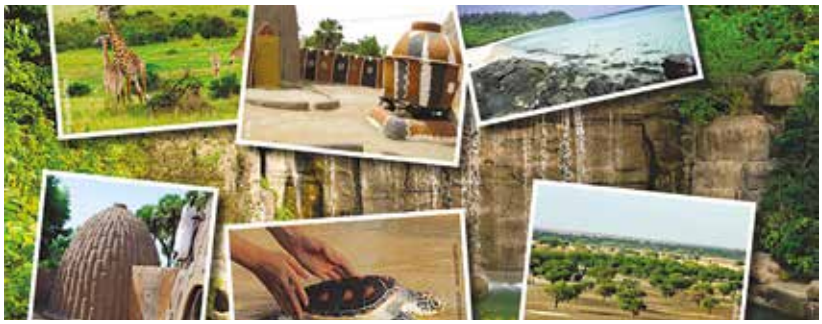

cours de l'année 2020, à cause de la crise du Coronavirus, dont l'une des principales victimes est le secteur du tourisme et de l'hébergement.

À titre d'exemple, révèle les opérateurs, depuis la confirmation du premier cas de Coronavirus au Cameroun début mars, 2/3 des établissements hôteliers de la ville de Douala sont à l'arrêt.

Lutte contre le Covid-19 : les débits de boissons s'engagent à réduire de 50% les places assises

Le Syndicat national des exploitants des débits de boissons du Cameroun (Synedeboc) promet de mettre en œuvre des mesures pour lutter contre le coronavirus.

Selon une note de son coordonnateur national, Valéry Ntendie, il s'agit de l'installation des dispositifs de lavage de mains, du port obligatoire des gants et des masques pour le personnel et de « la réduction de 50% des places assises dans les débits de boisson pendant la durée de la pandémie ». Il promet également le respect de l'aération autant que possible des espaces de débits de boisson comme mesure de rigueur au point où cela fera l'objet de contrôle de la part du syndicat.

Si elles sont respectées, ces mesures distanciation sociale feraient peut-être taire les critiques d'une partie de l'opinion qui n'a pas apprécié l'assouplissement des mesures restrictives décidées par le gouvernement le 30 avril dernier.

Le Synedeboc estime pour sa part que la réouverture des bars et autres ventes à emporter est un soutien du gouvernement au secteur brassicole « acteur important de l'économie camerounaise et pourvoyeur de nombreux emplois directs et indirects ».

LE CAMEROUNAIS ÉRIC VALÉRY ZOA PREND LES RÊNES DE LA FILIALE LOCALE DU GROUPE BANQUE ATLANTIQUE

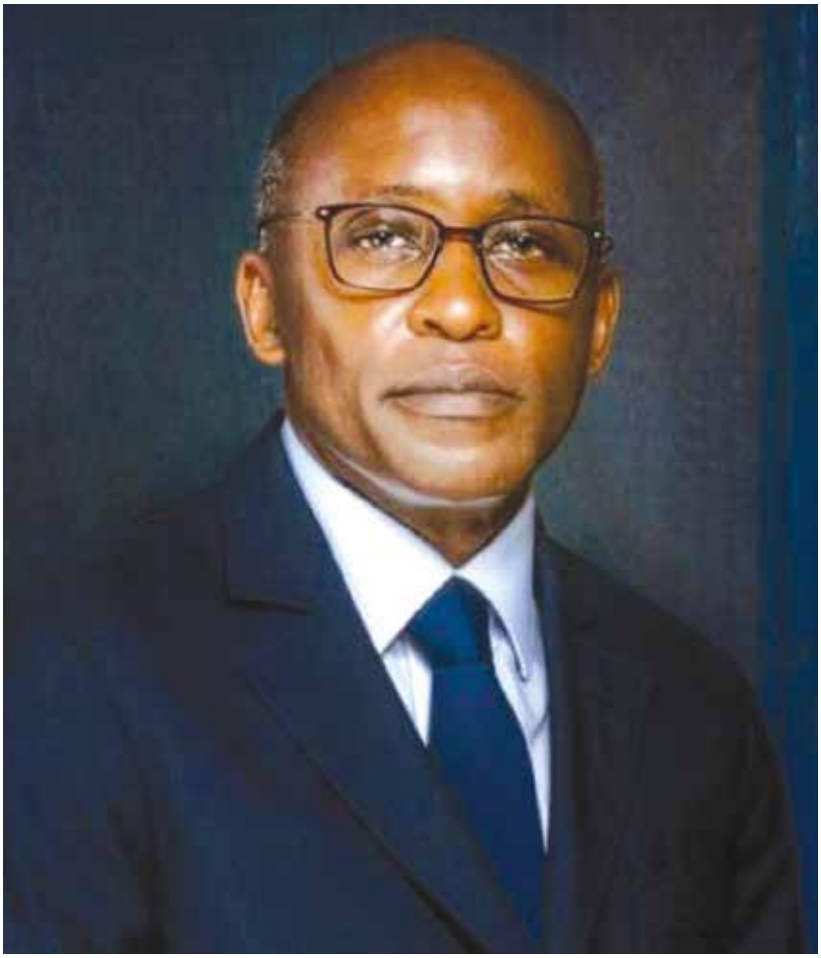

Depuis le 1er avril 2020, le Camerounais Éric Valéry Zoa, 49 ans, est le nouveau directeur général de Banque Atlantique Cameroun. Sa nomination a été décidée au cours d'un conseil d'administration tenu le 31 mars 2020. Éric Valéry Zoa remplace à ce poste l'Ivoirien Olivier William Bene Sammarie. Le banquier camerounais, pur produit de Banque Atlantique, est ainsi hissé sur la plus haute marche du top management de cette banque, après y avoir passé 6 ans au poste de directeur général adjoint.

Le nouveau promu arrive à la tête d'une banque qui se meut dans un écosystème comptant 15 établissements de crédit au total, lesquels se livrent une concurrence farouche. La filiale camerounaise du groupe banque Atlantique revendique, à fin 2019, un résultat net provisoire de 7 milliards de FCFA, en hausse de 17% en glissement annuel. Dans le même temps, la banque détenue par la holding Atlantic Financial Group, contrôlée par le milliardaire ivoirien Kone Dossongui, revendique 250 milliards de FCFA de dépôts de la clientèle (+44% en glissement annuel) sur le même exercice, et près de 206 milliards de FCFA de crédits accordés à la clientèle (+29% par rapport à 2018).

Pour l'année 2020, la banque, qui croit avoir « décollé pour de bon » sur le marché bancaire local, « veut compter parmi les plus grandes » du Cameroun. C'est donc la principale tâche à laquelle devra s'atteler Éric Valéry Zoa, le nouveau DG, dont la digitalisation de la banque figure également en bonne place dans le cahier de charges.

Banque Atlantique Cameroun, qui vient d'accueillir dans son tour de table la « Société civile First Group Investment », un nouvel actionnaire, gère un réseau qui s'étend sur sept des dix régions du pays, à travers une vingtaine de points de présence. L'établissement bancaire revendique officiellement plus de 120 000 clients actifs.

Brice R. Mbodiam

PARTICIPEZ À L'ÉDIFICATION DU CAMEROUN DE DEMAIN

Chaque mois, découvrez les avancées économiques du Cameroun

Les magazines *Investir au Cameroun* et *Business in Cameroon* sont offerts gratuitement

- Ambassades et relais diplomatiques du Cameroun
- Salons VIP des aéroports de Paris, Londres, Bruxelles, Zurich et Frankfurt
- Salons des compagnies d'affaires du Bourget
- En Business Class sur Brussels Airlines
- Dans les ministères et hôtels d'affaire du Cameroun

INVESTIR AU CAMEROUN

TOUS UNIS !